



Mécanicien engins (F – H) :

Le mécanicien engins est responsable du bon fonctionnement des engins, notamment ceux en service en hivernage comme la chargeuse.

Il assure l'approvisionnement en neige du fondoir, la vidange de la cuve à boues et diverses manutentions.

Il est également le second mécanicien diéséliste de la station et à ce titre est amené, en hivernage, à travailler à la centrale électrique.